

Les plafonds de ressources à respecter

Les plafonds ci-dessous sont applicables aux demandes déposées en 2019. Ils portent sur les revenus de l'année 2017 (avis d'imposition ou de non-imposition de 2018). La réglementation HLM distingue trois catégories de logements sociaux dont chacune correspond à un niveau de plafond de ressources :

- le PLUS est le logement HLM « ordinaire » qui comporte l'essentiel de l'offre des bailleurs sociaux ;
- le PLAI est le logement HLM d'insertion, qui correspond à des logements récents avec des loyers plus faibles ; les plafonds de ressources équivalent à 55% des plafonds du PLUS ;
- le PLS est le logement HLM intermédiaire, qui correspond à des logements plus chers ; les plafonds de ressources équivalent à 130% des plafonds du PLUS.

Le plafond à prendre en compte pour apprécier si une personne peut faire un recours DALO est le plus élevé, dit « PLS ».

Plafonds de ressources HLM – PLS et recours DALO revenus de l'année 2017 – avis d'imposition ou de non imposition de 2018 - (plafonds applicables aux recours déposés en 2019)			
Catégorie de ménage	Paris et communes limitrophes	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes	Autres régions
Une personne seule	30 837 €	30 837 €	26 810 €
Deux personnes ne comportant aucune personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages	46 088 €	46 088 €	35 802 €
Trois personnes ou une personne seule avec une personne à charge ou jeune ménage sans personne à charge (<55 ans à deux)	60 415 €	55 401 €	43 055 €
Quatre personnes ou une personne seule avec deux personnes à charge	72 132 €	66 360 €	51 977 €
Cinq personnes ou une personne seule avec trois personnes à charge	85 822 €	78 558 €	61 146 €
Six personnes ou une personne seule avec quatre personnes à charge	95 572 €	88 401	68 910 €
par personne supplémentaire	10 761 €	9 850 €	7 686 €

Il faut cependant observer que l'offre de logements sociaux de la catégorie PLS n'est pas présente partout. C'est pourquoi nous indiquons également pour information les plafonds de la catégorie PLUS.

Plafonds de ressources HLM – PLUS revenus de l'année 2017 – avis d'imposition ou de non imposition de 2018 (plafonds applicables aux recours déposés en 2019)			
Catégorie de ménage	Paris et communes limitrophes	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes	Autres régions
Une personne seule	23 721 €	23 721 €	20 623 €
Deux personnes ne comportant aucune personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages	35 452 €	35 452 €	27 540 €
Trois personnes ou une personne seule avec une personne à charge ou jeune ménage sans personne à charge (<55 ans à deux)	46 473 €	42 616 €	33 119 €
Quatre personnes ou une personne seule avec deux personnes à charge	55 486 €	51 046 €	39 982 €
Cinq personnes ou une personne seule avec trois personnes à charge	66 017 €	60 429 €	47 035 €
Six personnes ou une personne seule avec quatre personnes à charge	74 286 €	68 001 €	53 008 €
par personne supplémentaire	8 278 €	7 577 €	5 912 €